

QUICK REFUNDS DÉDOMMAGE CURIEUSEMENT LES VICTIMES D'ARNAQUES

L'accroche publicitaire est percutante : « Vous êtes victime d'une arnaque en ligne ? Remboursement intégral garanti en 24 heures. »

Le **Réseau Anti-Arnaques** qui lutte depuis près de 17 ans contre les arnaques de la consommation est stupéfait par l'annonce d'un tel engagement. Il sait que, une fois l'escroquerie commise, l'espoir de récupérer les fonds demeure minime pour ne pas dire inexistant.

Tout concourt à rendre les recours complexes, surtout en matière d'arnaques financières (cryptomonnaie, trading) :

- un règlement effectué par virement ou par carte bancaire, qui est difficilement révocables au-delà d'un court délai ;
- une entité peu connue domiciliée à l'étranger.

Le **Réseau Anti-Arnaques** a pris connaissance des formalités qui demeurent bien réduites, puisque seules deux questions sont posées :

- Souhaitez-vous un appel gratuit de consultation d'expert pour les nouveaux investisseurs ?
- Avez-vous déjà investi dans des monnaies numériques ?

Une fois les réponses communiquées, le message suivant s'affiche : « Merci de nous avoir contactés pour commencer à trader. Un de nos représentants vous contactera sous peu. Merci de rester disponible.

Et les qualités annoncées de l'expert laissent songeur : « expérimenté, compétent, compétent (sic), adepte, compatissant. »

Voici l'hypothèse du **Réseau Anti-Arnaques** : la victime d'une arnaque financière est incitée à investir dans de la cryptomonnaie afin de profiter de gains importants et rapides permettant ainsi de compenser la perte précédente !

Le risque de la « double peine » est bien présent : le consommateur a été victime une première fois. Il prend un nouveau risque sur des supports spéculatifs proposés par des spécialistes dont l'expertise et le sérieux restent à démontrer.

C'est une mystérieuse société **INDUSTRY PLUS** (puisque les informations légales sont absentes) qui exploite ce filon.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)